



Tasie'Mag - n° 9



Bulletin d'Informations Municipales n°354

Joyeuses Fêtes

EDITO - PAGE 02

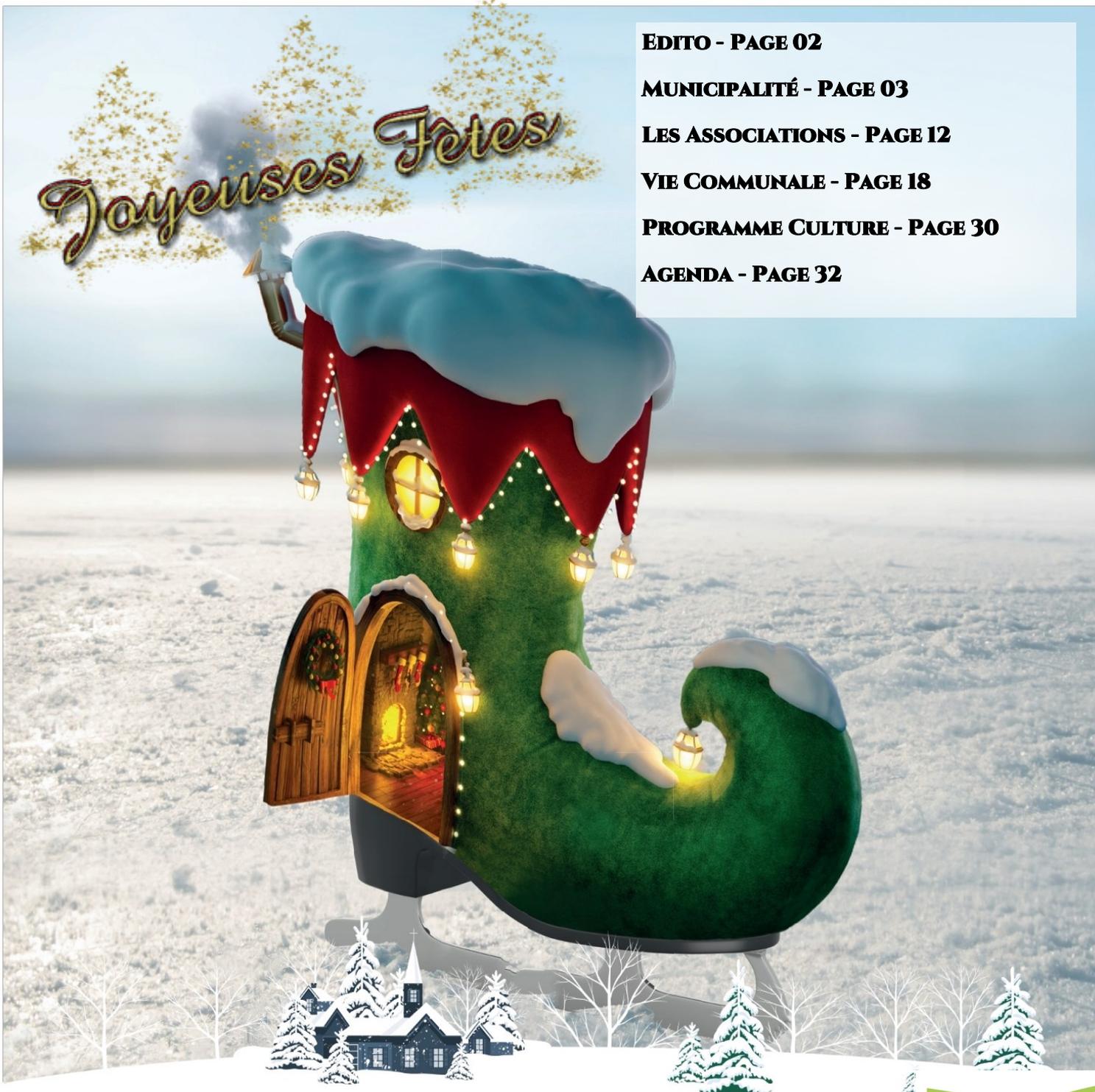
MUNICIPALITÉ - PAGE 03

LES ASSOCIATIONS - PAGE 12

VIE COMMUNALE - PAGE 18

PROGRAMME CULTURE - PAGE 30

AGENDA - PAGE 32





EDITO



Anastasiennes, Anastasiens,

INFORMER ET S'INFORMER

S'il est vrai que l'information prend une place de plus en plus importante au travers des réseaux sociaux et autres supports informatiques, il n'en demeure pas moins que tout ne peut y être traité en profondeur, mais plus souvent de façon synthétique et parfois même selon la formulation, polémique.

C'est pourquoi rien ne vaut une information bien expliquée. Tel est le but de nos réunions de quartier organisées en octobre, occasion d'échanges et de présentation d'actions et de sujets intéressants la commune et notre territoire. Mais ces rendez-vous annuels ne doivent pas être les seuls moments dédiés à ces échanges. Tout au long de l'année, et je vous en avais déjà avisé, mon bureau et celui des adjoints vous sont ouverts pour aborder vos sujets de préoccupation, vous documenter et répondre où essayer de répondre à vos interrogations

C'est donc dans cet esprit que j'évoque aujourd'hui la situation d'un service essentiel pour le bon fonctionnement d'une commune : celui de la police municipale.

Depuis Avril le policier municipal titulaire était en indisponibilité et donc absent du service. Au 1^{er} Décembre par voie de mutation il quittera les effectifs du personnel communal pour rejoindre une autre police municipale. Un second agent est depuis le printemps en formation et sera définitivement opérationnel au moment de la parution de ce bulletin municipal.

Malheureusement nous avons remarqué que durant cette période certains bien au fait de cette situation ont pu revenir à certaines mauvaises habitudes, notamment en matière de stationnement, souvent au mépris des riverains, des piétons et de la sécurité publique en général.

La fin de la récréation va donc être sifflée et après une ultime et courte période « pédagogique », en cas de récurrence, la verbalisation reprendra.

Pour conclure et comme nous nous y étions engagés, une offre d'embauche pour un second agent va être publiée, ceci afin d'assurer une présence sur le terrain plus étendue qu'aujourd'hui.

Je vous souhaite à tous et bien sûr plus particulièrement aux enfants de passer les meilleures fêtes de fin d'année et de retrouver dans l'esprit de Noël toute la quiétude et l'espérance dont malheureusement les nouvelles du monde nous privent depuis quelques temps.

Respectueusement,

Le Maire
Olivier HOFFMANN

Mairie

33, Rue Notre Dame
83136 Sainte Anastasie sur Issole
s.anastasio@orange.fr

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

08h00 - 12h00

Mercredi :

08h00 -12h00 & 13h30 - 16h30

Tél accueil : 04.94.69.64.40

Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

M. Frédéric TOUSSAINT- 1er Adjoint

Urbanisme / Environnement

Sur rendez-vous

Mme Martine MORIN - 2ème

Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Sur rendez-vous

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème

Adjoint

Sport, Associations & Festivités

Etat civil

Mme Audrey RAMPIN - 4ème

Adjointe

Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

M. Marc RAYNOUARD - 5ème

Adjoint

Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux

Numéros utiles

Accueil Mairie :	04 94 69 64 40
Police municipale :	04 94 69 64 43 06 08 80 45 82
Gendarmerie :	17
Agence Postale :	04 94 72 27 40
Pharmagarde :	3237
Pompiers :	18
Déchèterie Forcalqueiret :	06.07.31.02.27



Site de la commune - <https://sainte-anastasie-sur-issole.fr>

Page Facebook - <https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928>

Contacts : Mairie : mairie@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Groupe Communication : grpcom@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Réduisons l'utilisation papier : Pensez à la version électronique du Bulletin d'Informations Municipales - Inscription sur le site de la commune.

Lien précédé d'une pastille BIM = accessible uniquement en version numérique.





Tom BRUYERRE né le 19/08/2022
Gennaro SILVESTRE né le 21/08/2022
Andriann ALLEVANA né le 25/08/2022
Romane GUILLOU née le 25/09/2022
Anna CHEMIN VAUTHRIN née le 04/10/2022
Adèle DE PANDIS née le 06/10/2022

Naissances



Mariages

PACS

Ramon BUSTELO et Véronique LEROUX célébré le 08/10/2022
François LAURENT et Isabelle ZAMBELLINI célébré le 22/10/2022
Claude LEBLANC et Lisa NOISIEZ célébré le 22/10/2022

Bruno JOSE survenu le 22/08/2022
Lydia BENYAYER survenu le 23/08/2022
Nicolas HENRIOT survenu le 04/09/2022
Albert VENTRE survenu le 05/11/2022
Jeanine LOVERA survenu le 08/11/22

Décès



Nous tenions à remercier toutes vos marques de sympathie, vos messages, votre soutien et surtout votre présence lors des obsèques de Nicolas Henriot.

Cela nous va droit au cœur...

François, Vanessa et les enfants, Jacques et Sylviane



Conseils Municipaux-zoom

Séances du 29 septembre 2022

NOMINATION D'UN ÉLU CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ CIVILE

La fameuse loi dite « Matras » n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 a, entre autres mesures, prévu qu'un correspondant « incendie et secours » devra être désigné dans les conseils municipaux des communes qui ne disposent pas d'adjoint au maire ou de conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile.

Ceci a été mis en œuvre par le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours (NOR : IOMB2216687D)

Aux communes maintenant de se mettre à jour avant début novembre 2022.

Après appel à candidature, M. Christian Talleu, Conseiller Municipal, s'est porté volontaire.



Ordre du jour et délibérations complètes disponibles sur la borne tactile extérieure à la mairie et sur le site web de la commune.



SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

Le monde d'après

Si nous sommes la principale cause de la destruction du capital de notre planète, nous sommes également, par d'autres actions, responsable de notre comportement sociétal.

Sachons utiliser les outils qui nous permettrons d'assurer un avenir meilleur pour les générations futures.

Tout en conservant son caractère, notre territoire doit s'inscrire dans cette perspective.

Sa dimension modeste n'enlève pas sa grandeur, « Sainte Anastasie sur Issole » a toute sa place au sein de l'Agglomération Provence Verte.

RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous avons le 20 septembre dernier eu la réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) en ce qui concerne la révision de notre Plan Local Urbanisme.

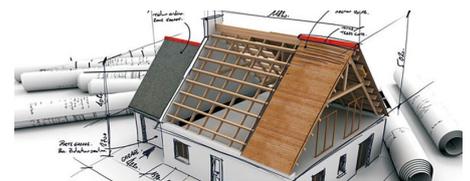
Outre la création d'une zone UF destinée à la simple urbanisation de services publics, qui servira au projet de la maison multifonctionnelle (centre de vie), elle prend en charge l'évolution des différents règlements depuis 2014.

A la démesure et à l'impact négatif de la loi SRU depuis de nombreuses années, nous optons pour une diminution du potentiel d'emprise au sol dans les zone UE, passant ainsi de 15 à 10%.

Il n'a pas été envisagé pour le moment d'aller plus loin dans la démarche comme certaines communes qui elles, ont gelé totalement leurs PLU.

L'enquête publique s'est déroulée du 31 octobre au 30 novembre. En attente du rapport du commissaire

enquêteur pour valider la révision lors d'une prochaine séance du conseil municipal.



P.P.R.I. - PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION



ENQUETE
PUBLIQUE

Le 19 octobre dernier a eu lieu la Réunion des Personnes Publiques Associées, procédure légale avant enquête publique.

Cette dernière est programmée pour le mois de janvier 2023.

Les documents de références ne seront légalement disponibles en ligne qu'à la date de début de cette enquête.

Nous sommes, sur cette procédure les plus avancés sur les 9 communes concernées par le bassin de l'Issole.

Il n'y a pas qu'aux alentours des berges de l'Issole où le risque existe. Toutes zones de ruissellements peuvent devenir dangereuses et impacter vos biens. Il suffit de peu d'eau, mais suivant le degré de la pente, le courant devient plus fort et emporte tout sur son passage.

Le risque est bien réel !!!





Enfin, gardez à l'esprit que votre taxe foncière peut augmenter même si votre commune ne pratique pas de hausse du taux. En réalité, c'est la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) qui pourrait changer la donne. Une augmentation de 5 à 10% dans 77% des collectivités françaises est annoncée, de quoi faire grincer des dents encore davantage.

Cette année, cet impôt local a augmenté de **1,9%** en moyenne. Dans certaines communes comme Marseille, la hausse constatée est assez vertigineuse : +13,1%. Cette augmentation inédite peut s'expliquer par deux facteurs principaux. D'abord, la revalorisation de **valeurs locatives cadastrales** de 3,4%, elles servent de base dans le calcul de la taxe foncière. Aussi, **l'inflation** est désormais prise en compte dans le calcul. Avec la hausse des prix à la consommation (5,8%), la taxe foncière en prend un sacré coup.

Vous avez déjà trouvé que la note était particulièrement salée cette année ? Attendez vous à ce que l'impôt local soit d'autant plus élevé dans les années à venir ! La taxe foncière a bondi de **27,9%** entre **2010 et 2020**, selon l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI).

Le mode de calcul des valeurs locatives évoluera en 2026. Il prendra en compte les loyers pratiqués en 2023, et non ceux pratiqués en 1970 comme cela est encore le cas aujourd'hui. Un nouveau coup dur pour les propriétaires, car cette nouvelle méthode devrait une nouvelle fois influencer sur la base d'imposition de la taxe foncière. Et de facto, faire augmenter son montant.

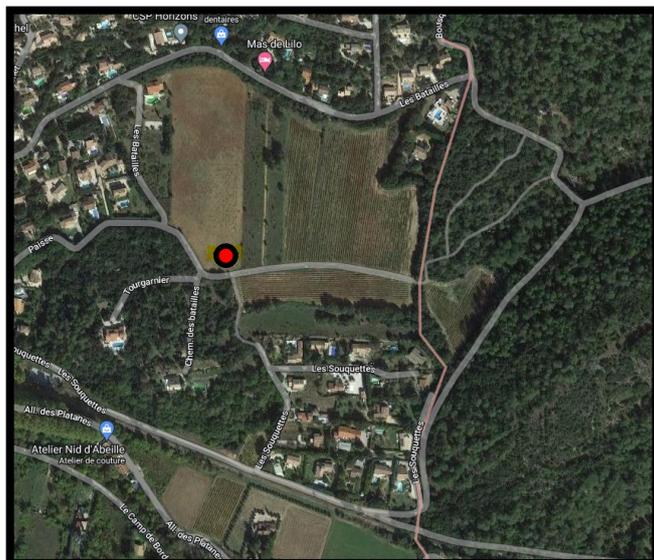
La faute à une revalorisation des valeurs locatives cadastrales, qui servent de fondement au calcul de la taxe foncière. Celles-ci sont en effet basées sur les conditions du marché locatif des années 1970 ! L'administration fiscale procède donc à leur actualisation. Une **réforme** a été engagée, dont les premiers effets devraient particulièrement se faire sentir à compter de **2026**.

Autre élément à avoir à l'esprit : le taux voté par la commune. Les collectivités locales ne vont plus pouvoir compter sur les recettes dégagées par la taxe d'habitation, celle-ci étant supprimée pour les résidences principales. En toute logique, le **taux** de la **taxe foncière** devrait donc être amené à **croître**, un élément supplémentaire qui va peser dans les années à venir.

Le Taux Communal

Taux 2021:	
Taxe sur le foncier non bâti	91,59%
Taxe sur le foncier bâti	36,69%

Taux 2022:	
Taxe sur le foncier non bâti	91,59%
Taxe sur le foncier bâti	36,69%



La société Bouygues Télécom a déposé début juin 2022 une demande préalable d'autorisation d'urbanisme pour l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur la parcelle A441 en zone agricole.

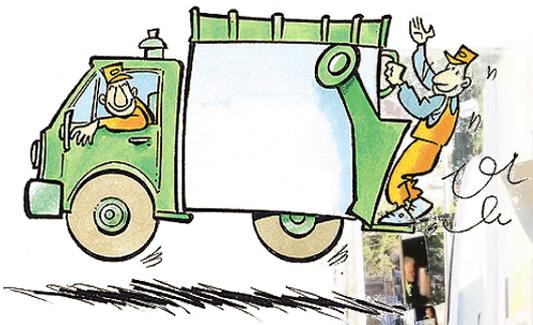
Un entretien a eu lieu le lundi 17 octobre avec la société Bouygues Télécom.

Nous nous y sommes opposés par arrêté signé en date du 28 juin 2022.

L'échange fût cordial. Des études complémentaires seront effectuées par la société et de nouvelles propositions seront apportées à la commune.

En limite d'échéance, la société nous a fait part d'une demande de recours gracieux.

Nous restons donc pour le moment sur notre position de refus.



Var-matin

Article du 15/10/2022



RAMASSAGES DES ORDURES: CE QUI VA CHANGER

Depuis 2018, le ramassage (et les taux) est défini pour cinq groupes de communes:

- Camps-la-Source, La Celle, Châteauvert, Correns, Vins, Forcalqueiret, Mazaugues, Méounes, Néoules, La Roquebrussanne et Sainte-Anastasia (zone 1);
- Brignoles, Tourves, Le Val, Garéoult et Rocbaron (zone 2);
- Bras, Ollières, Pourcieux, Pourrières et Rougiers (zone 3);
- Nans-les-Pins et Saint-Maximin (zone 4);
- Carcès, Cotignac, Entrecasteaux et Montfort (zone 5).

Désormais, seuls deux groupes seront différenciés:

- Bras, Camps-la-Source, Carcès, La Celle, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Garéoult, Mazaugues, Méounes, Montfort, Nans-les-Pins, Néoules, Ollières, Plan d'Aups, Pourcieux, Pourrières, Rocbaron, La Roquebrussanne, Rougiers, Sainte-Anastasia, Tourves, Le Val et Vins (zone 1);
- Brignoles et Saint-Maximin (zone 2).

Ce qui justifie la séparation, c'est l'aspect urbain des deux communes les plus peuplées du territoire de Provence verte: "Il y a une particularité de collecte en centre-ville, ce qui justifie une fréquence de collecte plus importante."

Pour ces deux pôles urbains, le ramassage des ordures ménagères sera défini ainsi: quatre passages par semaine, six passages dans les rues commerçantes. Une fréquence qui était déjà en place à Brignoles, mais qui diffère à Saint-Maximin: il y avait six passages sans distinction de type de rues.

Pour les autres communes, le nouveau zonage passe tout le monde au régime sec: trois passages par semaine. Ce qui, pour de nombreuses communes, ne changera rien dans les habitudes prises. Mais pour d'autres, la diminution sera conséquente.

Cela concerne:

- Nans-les-Pins, qui avait jusqu'à présent six passages par semaine;
- Bras, qui avait jusqu'à présent cinq passages par semaine;
- Carcès, Cotignac, Entrecasteaux, Montfort, qui avaient jusqu'à présent cinq passages en hiver, et six en été;
- Garéoult, Rocbaron, Tourves et Le Val, qui avaient jusqu'à présent quatre passages par semaine.

À noter qu'une seule commune "gagne" dans ce nouveau système: Châteauvert, qui gagne deux passages hebdomadaires, puisque la commune n'en avait qu'un seul jusqu'à présent.

En ce qui concerne les poubelles jaunes, les emballages, tout le monde sera logé à la même enseigne: un seul passage par semaine. Mais la mesure n'impacte qu'une seule commune: seule Carcès bénéficiait jusqu'à présent de deux passages hebdomadaires.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

DÉBROUSSAILLAGE - OBLIGATION



Débroussailler est la mesure de protection la plus efficace dont nous disposons face aux risques naturels des feux de forêt. Les maires, responsables de la sécurité des biens et des personnes sur leur commune, sont en charge de l'application de l'arrêté préfectoral portant sur le débroussaillage.

<https://cofor83.fr/incendies/protection-des-biens-et-des-personnes>

Vidéo courte sur la nécessité du débroussaillage [LIEN TEASER](#)

- Vidéo 1 – « Débroussailler, c'est quoi ? » [LIEN N°1](#) ;
- Vidéo 2 – « Qui débroussaille ? Et quand ? » [LIEN N°2](#) ;
- Vidéo 3 – « Où Débroussailler ? » [LIEN N°3](#) ;
- Vidéo 4 – « Comment débroussailler, ? » [LIEN N°4](#) .



“ En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager ”



avant



après



CATASTROPHE NATURELLE - RAPPEL

Afin d'endosser éventuellement un processus de reconnaissance de catastrophe naturelle par sécheresse auprès de l'Etat, la commune doit tout d'abord recueillir l'ensemble des demandes des habitants touchés par le sinistre pour pouvoir ensuite constituer un dossier auprès de la préfecture du Var.

A ce titre, la commune lance un appel pour recueillir les déclarations des personnes ayant subi ce sinistre.

Comment constituer une demande auprès de la mairie ?

- Le dossier doit comprendre les éléments suivants :
- La description du sinistre

- Les coordonnées : nom, prénom, adresse postale, adresse mail et coordonnées téléphoniques.

- La date et l'heure d'apparition et l'évolution du phénomène

- La liste des dommages et des biens endommagés

Il est fortement conseillé d'ajouter des photographies pour appuyer les déclarations.

En parallèle, il est nécessaire de faire une déclaration "sinistre" auprès de son assurance Habitation.

Les demandes au titre de la sécheresse 2022 seront envoyées en préfecture au cours du mois de janvier 2023.



Depuis septembre dernier, annoncé par la commune, les habitants concernés devaient transmettre leur déclaration au plus tard le 30 novembre 2022 à l'adresse postale suivante :

Mairie de Sainte Anastasie sur Issole

33, rue Notre Dame

83136 Sainte Anastasie sur Issole

« Prolongation jusqu'au 16 décembre 2022 »



M. Marc RAYNOUARD - *seme Adjoint*
Délégué aux Réseaux et Travaux



Depuis la rentrée, les aménagements et travaux avancent au gré du temps et de la disponibilité des entreprises.

Les travaux de voiries sous la coupe du syndicat des chemins, entre la réfection du chemin Vallon du Gueirol et l'attente d'une partie du chemin des Souquettes.

La poursuite des rénovations de l'extérieur de l'église avec le parvis côté sud en cours de finition. Après le dessouchement de l'ancien platane, les pavés pourront être posés. Les parapets aux abords de l'église sont terminés, les arases vont être réalisées.

La façade Est de l'église est terminée, les vitraux des fonds baptismaux sont rouverts à la lumière du jour, et il y aura la confection d'un accompagnement autour de ceux-ci pour donner un aspect roman à l'église.

A l'intérieur de l'église, les tapis chauffants sont opérationnels. Ceux-ci sont beaucoup moins énergivores que les infra-rouges qui ont été déposés.

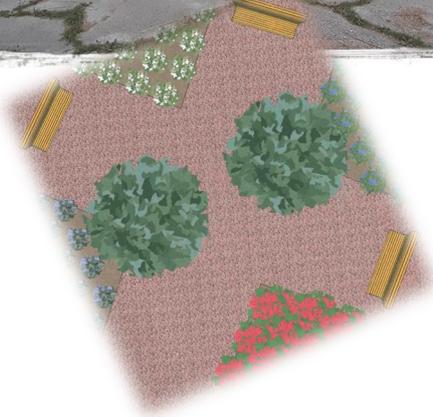
Nous allons faire confectionner des sodes pour le reste des statues à poser.

La cour de l'école maternelle actuelle va être refaite. Il a fallu au préalable couper les arbres dont les racines détérioraient le sol et seront remplacés par 5 mûriers/platanes. Le revêtement de la cour sera fait avec un enrobé spécial anti chaleur avec un nouvel espace récréatifs.

Après réparation de l'égout cassé, la cour de l'ancienne école au centre du village sera réaménagée en espace vert.

Le cimetière va être doté de 6 nouveaux caveaux dans la première extension, ces travaux nous permettront de localiser et réparer la fuite sur la canalisation d'eau.

Devant l'entrée du cimetière sera posé une stèle qui est en cours d'élaboration chez les apprentis d'Auteuil et elle sera également revégétalisée.





UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF POUR NOS AINÉS

Agés de 72 ans et plus, résidant sur la Commune

Comme chaque année au mois de décembre, la Commune et les membres du CCAS ont à cœur de vous réunir pour partager un agréable moment.

Le jeudi 8 décembre, à partir de 14 heures, à la salle polyvalente, la troupe théâtrale de la Cigale rendra hommage à Marcel Pagnol et à ses œuvres, mais aussi à l'éternelle Provence si chère à nos

cœurs. Pour prolonger ce moment de partage et de convivialité, nous vous convierons à un goûter à la suite duquel un colis festif vous sera offert. Pour les personnes qui ne désirent pas assister au spectacle, le colis pourra leur être distribué à partir de 16 heures 30 ; une autre option s'offrira à eux : retirer ce colis au secrétariat de la Mairie, entre le 9 et le 19 décembre.



ATELIERS DIVERS OUVERTS AUX RETRAITÉS DE 60 ANS ET PLUS

L'atelier **sophrologie** organisé cet automne pour les personnes de 60 ans et plus, en partenariat avec l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention des Territoires PACA a connu un franc succès : 15 personnes y ont assisté, assidument.

Nous remercions vivement Marie Noëlle LAUNAY qui a conduit cet atelier avec beaucoup de sympathie et

de professionnalisme.

En collaboration avec la même association, **au mois de Mars 2023, un atelier gestes de premiers secours en cas d'accident domestique sera organisé.**

Les dates et les modalités d'inscriptions vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

PERREMENGUIER

Le pays d'art et d'histoire PROVENCE VERTE VERDON vous invite à découvrir les richesses de son patrimoine. Chaque troisième dimanche du mois, d'octobre 2022 à juin 2023, des visites gratuites sont organisées.

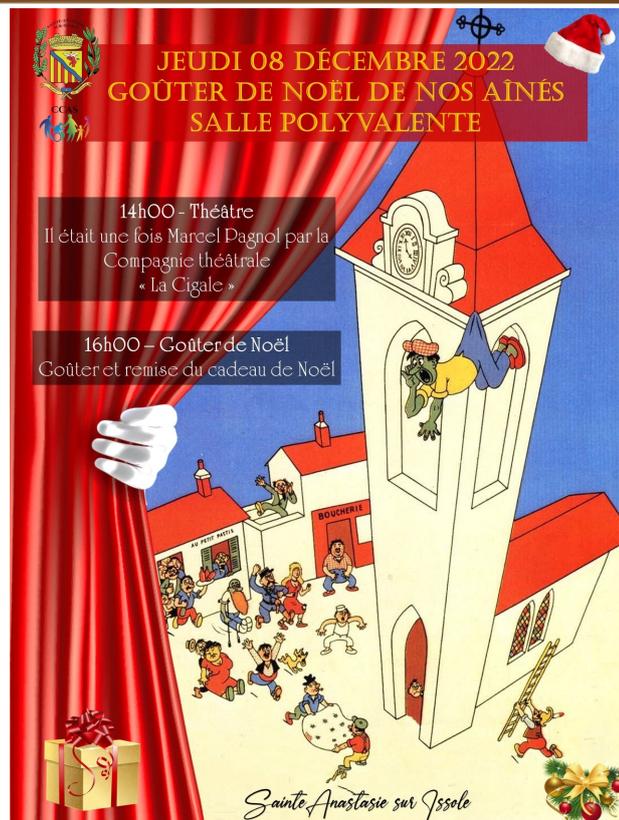
Le dimanche 21 mai 2023, le site de PERREMENGUIER sera à l'honneur.

A partir de 14 heures, Anne

Mandrou, guide conférencière, en collaboration avec la compagnie Baltazar Montanaro et la Provence Verte fera revivre ce site remarquable.

Réservation auprès de l'office de tourisme Provence Verte Verdon au :

04 94 72 04 21.



Actuellement, nous bénéficions d'un passage mensuel.

Ce service correspond à un réel besoin : les rendez-vous sont pris d'assaut.

Le prochain passage aura lieu le **7 décembre 2022 de 9h30 à 11h30**, au parking des ferrages.

Les rendez-vous sont à prendre sur DOCTOLIB.





Mme Audrey RAMPIN - 4eme Adjointe
Déléguée à l'Animation Culturelle, Ecoles et jeunesse



RENTREE SCOLAIRE 2022



Les soirées culturelles ont repris dès septembre et ont connu un franc succès. La municipalité remercie les artistes qui nous ont enchantés avec leurs spectacles surprenants et drôles.

Le trimestre qui s'annonce n'en sera pas moins plaisant.

Le samedi 18 décembre, une après-midi pour petits et grands avec jeux gonflables, goûter, petit marché sera proposé en attendant Noël.

Le samedi 28 janvier, des airs opérettes envahiront la salle polyvalente à partir de 20h30.

Le samedi 25 février, la pièce de théâtre « les fugueuses » sera présentée à la salle polyvalente à 20h30.

La culture continue également à l'espace culturel Albert Garnier.

Une exposition amateur de PLAYMOBIL vous sera proposée du 10 au 18 décembre, Un bond en enfance pour certains, de l'émerveillement pour d'autres.

Une exposition de peinture par une habitante du village, Madame MOTA se déroulera du 15 février au 17 mars.



Le Conseil Municipal des Jeunes arrive à la fin de sa première année de travail. La participation des jeunes conseillers aux cérémonies officielles a été très appréciée, la collecte lors des vide-greniers permettra d'offrir un peu

de joie aux enfants hospitalisés et de nouveaux projets sont en cours.

Afin de faire perdurer ces actions, le conseil municipal des jeunes doit se renouveler car certains jeunes sont devenus « trop grands ».

Les enfants désireux d'être membre du conseil municipal des jeunes, peuvent retirer leur dossier auprès de l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

Les élections auront lieu le mercredi 25 janvier.

N'hésitez pas, nous avons besoin de vous.

Payer en ligne

CANTINE SCOLAIRE



Depuis la rentrée, le paiement en ligne de la cantine scolaire est ouvert. Il n'est plus nécessaire de devoir se rendre obligatoirement en mairie, un service où les parents ont toute liberté d'utiliser en fonction de leur emploi du temps.

<https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/restauration-scolaire/>

<https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/wp-content/uploads/2022/08/pwp-parents.pdf>





M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3eme Adjoint
Délégué aux Sports et Associations



Une belle reprise pour les associations à l'occasion du forum du 03 septembre dernier.

La météo nous a obligé à le déplacer au gymnase mais cela n'a pas entaché votre envie de venir découvrir toutes les richesses au sein de notre commune.

Nous pouvons être fiers de l'ensemble des bénévoles qui composent et œuvrent pour notre plus grand plaisir.

Bravo !

Jeuxmelev
L'association « **Jeuxmelev** » organise des ateliers mémoire tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30, ainsi que des cours de Gi Gong de 16h00 à 17h30.
Si cela vous intéresse veuillez contacter Mme Francine CLERC au 06 13 97 64 25.



Pour la fin 2022 les Cigales vous proposent :

régionale – Salle polyvalente. - Réservée aux adhérents.

Samedi 10 décembre : **MARCHE de NOEL** – de 9h à 17h dans le gymnase **Entrée libre**. Comme chaque année de nombreux stands vous attendrons avec le plein d'idées cadeaux originales et variées.

Nous débuterons l'année 2023 par la traditionnelle **GALETTE DES ROIS** le jeudi 19 janvier à partir de 14h – salle polyvalente suivie de l'Après-midi **CREPES « maison »**, le samedi 18 février à partir de 14h – salle polyvalente

Pour terminer l'année en musique, Samedi 31 décembre : **REVEILLON « Danses Trad »** animé par des groupes de musique

Les « CIGALES » vous présentent de joyeuses fêtes et tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Le bureau



CLUB DE VOLLEY



Une très bonne reprise pour la nouvelle saison des volleyeurs de Ste Anastasie. Les adhérents sont encore plus nombreux, cette année, notamment les adolescents.

(Trésorier) ; également entraîneurs. Aussi, un nouvel entraîneur "spécial ados": Mr Simon Matthieu

Une croissance notable pour l'association 'Sainte-Anastasie Volley-Ball'.

Sans oublier notre Président d'association depuis plus de 40 ans: Mr Sciafani Bernard qui reste Président membre d'honneur.

L'assemblée générale qui a eu lieu le 12 octobre dernier a réélu un nouveau bureau: Mr Sciafani Jérôme (Président), Mr Jaubert Alexandre

Le bureau

Le club des cigales
Vous propose
Samedi 10 décembre 2022
Le marché de Noël
09h00 / 17h00
Gymnase-Salle polyvalente
Entrée libre
Renseignements au
06 76 93 48 40 / 06 87 29 07 42
cigalescouturetasie@gmail.com
Sainte-Anastasie sur Issole



Renseignements au
06 76 93 48 40 / 06 87 29 07 42
cigalescouturetasie@gmail.com



Notre Assemblée Générale s'est déroulée sans la présence de Mr le maire, retenu à d'autres obligations, et de l'adjoint responsable des associations.

Cette saison 2022 sur une dizaine de manifestations, nous avons su rassembler entre les participant(e)s aux ; repas & banquet, activités diverses, exposant(e)s marché et vide-greniers plus de 800 personnes (adultes & enfants) sans compter les familles, badauds, chineurs et autres.

Ces manifestations mobilisent également plusieurs bénévoles qui donnent beaucoup de leurs temps et apportent détente et convivialité.

Grace à cette participation importante la saison fut belle avec un record d'affluence sur plusieurs de nos manifestations.

Vide-greniers du 11 septembre

Belle journée pour les exposants, malgré la fraîcheur, retrouvée, matinale qui a fait vite place à la chaleur.

Merci à l'ensemble des bénévoles pour l'organisation et leur présence.

Rendez-vous au prochain vide-greniers prévu le lundi de Pâques 2023.

On vous attend nombreux lors du marché de Noël qui aura lieu en même temps que le village de Noël, le 18 décembre après-midi.

Soirée Réunionnaise du 22 octobre

Une belle soirée !

Une première pour nous qui avons organisé, préparé, cuisiné et animé celle-ci.

Merci de nous avoir fait confiance.

Un grand merci aux bénévoles et personnes qui nous ont aidé durant toute la soirée.

ENORME BRAVO aux cuisinières et cuisiniers.

Le Bureau

Prévision

Soirée disco/années 80 le 4 février.



La chorale « **chant et amitié** » a retrouvé tout son potentiel et son enthousiasme est intact ! Nous aurons le plaisir de recevoir l'ensemble « **Au Cœur du Var** » pour le concert de Noël qui se tiendra en l'église de Sainte-Anastasie le dimanche 11 décembre à 17 heures.

Ce concert se déroulera sous la direction de notre jeune chef, fringant et généreux, musicien accompli, Sébastien PEREZ.

La chorale du Luc-en-Provence « Au cœur du Var » chantera sous la baguette de Jérôme DAUTZENBERG.

Les deux chorales se réuniront ensuite pour n'en former qu'une et vous offrir un final grandiose.

Venez nous écouter !

Vous aimez chanter ? Venez nous rejoindre le lundi à 19heures 30 : les frais de l'inscription annuelle sont offerts à tout nouvel adhérent à l'association Chant et Amitié !

A bientôt.



Week-end festif ! Week-end américain ! Week-end "Ricinaes du Var" ! Deux jours de fêtes passés fin août avec de belles et nouvelles découvertes pour nos majorrettes de Ste Anastasie.

Après un défilé à bord de voitures anciennes, elles ont dansé, vibré, brillé sur une chorégraphie endiablée devant un public enjoué.

Depuis, les entraînements ont repris pour la saison 2022/2023 avec une nouveauté cette année : une entente avec le dub de nos voisins de Besse sur Issole, plus orienté vers le twirling.

À venir de nouvelles présentations pour les prochains événements...

Le bureau



Saison et concours terminés pour 'ABSA'.

Un succès ! Les boulistes sont de plus en plus nombreux à venir jouer sur le boulo-drome de Ste Anastasie et certains à adhérer à l'association.

La nouvelle saison démarre à peine et le bureau commence déjà à travailler sur les prochains événements...

Un grand merci aux adhérents et bénévoles pour leur dévouement!

Les entraînements ont toujours lieu le vendredi après-midi à partir de 14h au terrain de boules place de la gare.

Le bureau

CONCERT DIMANCHE 5 FEVRIER A 18h00
DE L'HARMONIE DU VAL D'ISSOLE Salle polyvalente Ste Anastasie sur Issole

Nouveau répertoire :

- Adagio Contabile
- Conquest of Paradise
- Boogie blues
- The Second Waltz
- La Cumparsita
- Entre Terre et Mer
- Highland Cathedral
- Don't cry for me Argentina

Entrée libre



L'année a démarré avec notre traditionnel goûter de rentrée, début septembre. Nous avons offert un goûter aux enfants devant le portail à 16h30. Notre assemblée générale mi-octobre a permis d'aborder avec les adhérents présents les projets futurs de notre association. Le bureau est resté inchangé, Mme Dolique Vanessa est restée présidente de l'association, accompagnée de Mme Cachat Ludivine, trésorière et Mme Cigalon Elisabeth, secrétaire.

scène, suivi du down avec son ballon, de la mariée assise dans le jardin, ou encore des 3 zombies qui occupait les différentes salles.

Les petits, comme les grands, ont chanté le mot de passe afin de pouvoir sortir du parcours.

Les derniers participants ont eu tous les zombies à leur trousse.

L'APESA remercie les bénévoles venus aider à la mise en place d'halloween et remercie également la municipalité pour les barrières et la mise en sécurité du cortège.

Mme Sbrolini Julie reste membre du CA.

Halloween tant attendue est arrivé. Vous étiez nombreux au démarrage du défilé à 16h30, à la salle polyvalente, le défilé s'est passé sans encombre.

On se retrouve le samedi 3 décembre pour le Noël de l'APESA, à partir de 14h30 à la salle polyvalente.

Le bureau de L'APESA

*Suivez-nous sur Facebook:
Association des parents de tasia
- APESA*

03 DÉCEMBRE 15H-18H

NOËL 2022 DE L'APESA

SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE
SALLE POLYVALENTE

Buvette
Vin Chaud
Maquillage*
Barbes à papa
Ateliers Créatifs*
Visite du Père Noël
Lettres Père Noël*
Lâchés de Lanternes

Contact : 06 53 63 18 03
parentsdetasia@gmail.com

* Ateliers Gratuits




Opérations Octobre Rose réussie pour l'association "Le Repaire des Couturières" avec l'envoi de 38 marque-pages pour le défi de l'Institut Curie et la réalisation de 15 "coussins cœurs" pour la Ligue contre le cancer. Un grand merci aux couturières !

Les cours de couture ont commencé et ont lieu certains vendredis soirs. N'hésitez pas à venir vous renseigner au Club le vendredi après-midi (ancien dojo) ou lors de notre présence au Marché de Noël de Sainte Anastasie.

Anna Detrie et Sophie Boulaud





La rentrée des ateliers a repris sous de bons auspices.

L'atelier adulte, animé par Sylvie, qui se déroule le jeudi de 14 H à 17 H est toujours actif avec de nouvelles créations. L'ambiance est toujours aussi conviviale.

L'atelier créatif enfants, animé par Carole, qui a lieu le mercredi de 14 H à 15 H 30 a vu son effectif augmenter (11 adhésions contre 6 l'an dernier).

Nous avons eu l'opportunité d'exposer à la cave st Roch à Cuers et au Château de l'Aumerade à Pierrefeu. Plusieurs autres projets d'exposition sont en prévision (château de Sollies Pont, L'Aumerade et galerie de Pierrefeu).



Le forum des associations du 3 septembre nous a permis d'avoir plusieurs adhésions, notamment pour l'atelier créatif enfants.

Nous avons le plaisir de partager notre atelier avec celui des couturières qui était précédemment dans les locaux de la gare.

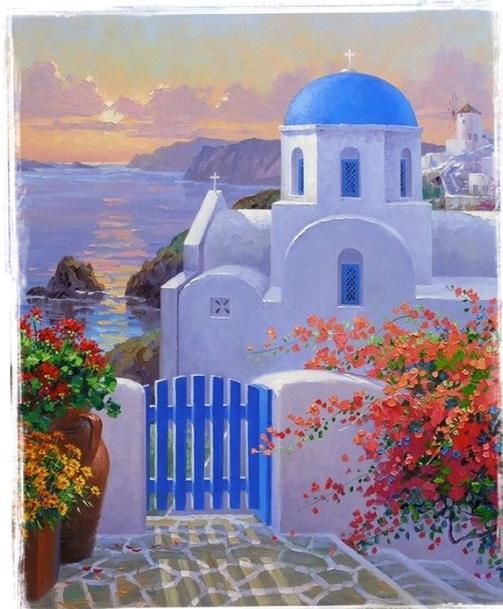
Notre exposition annuelle s'est tenue dans la salle Garnier du 11 au 20 Novembre 2022. Le vernissage a eu lieu Vendredi 11 novembre à 18 H 30.

Bonne rentrée à tous.

Chantal Souchet

Présidente

Contact 0687509409



« Danser c'est comme rêver avec ses pieds »

Le Club **Danse Tasie Forcal** a fait sa rentrée dans la joie et la bonne humeur et vous retrouve en pleine forme pour une nouvelle saison. L'éternel talent des professeurs Justine et Alexis, toujours au service des cours pour les petits et les grands dans la salle de l'ancienne école de Sainte Anastasie ou à la salle Polyvalente de Forcalqueiret,

pour des ambiances Latines, danse de salon, salsa, rock, stages, cours de compétition, danses mariage...

De nouveaux élèves ont rejoint l'association en constante évolution et de nombreuses animations sont organisées pour les enfants comme la fête d'Halloween, Noël, ateliers de préparation d'accessoires de gala, ... afin d'amuser nos petits loups !

Le bureau





La visite de l'exposition « Habitats sauvages » à Châteauneuf à été appréciée.

D'autres seront programmées pour musées, galeries, centres culturels de la région.

La prochaine aura lieu à l'Hôtel des Arts de Toulon « Douze preuves d'amour ». Les informations la concernant seront communiquées aux associations du village.

Pour la linogravure, en fonction des demandes et après rendez-vous, les ateliers d'initiation à cette technique pourront être dispensés le mercredi ou le samedi.

Nous rappelons aussi que le local situé sous le Centre culturel Albert Garnier sera ouvert tous les 3ème mercredi de chaque mois à partir de 14h00 afin de vous rencontrer pour un partage culturel convivial.

À bientôt !

Cordialement

Le Président, Michel POTIER



Reprise des cours depuis le 07/09/2022 :

Les mercredis (salle polyvalente) :

14h35-15h45 : Découverte initiation (Enfants)

16h-17h : Confirmé (Ados)

17h15-18h15 : Cabaret (Adultes)

Les samedis (ancienne école) :

10h-11h : Multi-danses corporelles

11h-12h : préparation au concours inter-danses*

Le 18 décembre 2022 aura lieu, place des ferrages, des

festivités de Noël organisées par la mairie au cours desquelles une vente de créations des adhérents et une

démonstration de danse sont prévues.

Une **tombola** sera tirée le 30 novembre 2022, de

nombreux lots sont en jeu. N'hésitez pas à passer le mercredi pendant les heures de cours pour acheter vos

tickets !.

Les bénéfices des ventes de Noël et de la tombola serviront à l'achat et la confection des tenues de gala de

fin d'année.

** Le concours inter-danses se déroulera en mai 2023.*

Contact : FB « Mouv'Danse tasie » - mouvdansetasie@gmail.com - 06 40 18 31 54





Le F.C. Sainte Anastasie organise son MEGA LOTO

DIMANCHE 04 DECEMBRE

Rendez-vous:
Salle des fêtes
Sainte Anastasie
14h00

***4€ LE CARTON**
***10€ LES 3 CARTONS**

Plus de 50 lots à gagner!!
***TV**
***Hight-Tech**
***Outillage**
***Electroménager**
***Paniers Garnis**
etc....

Buvette et restauration sur place

Renseignements et réservations au
 0685760326 ou bonardt9@aol.com




Notre saison a bien démarré et compte à ce jour 87 licenciés. Nous remercions nos adhérents pour leur confiance renouvelée d'année en année et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivés.

Cette saison nous avons donc le plaisir d'accueillir :

Les enfants de 5 et 6 ans, encadrés par JérémY, animateur formé depuis de nombreuses années,

Les enfants de 7 et 8 ans, encadrés par Léo (15 ans), jeune animateur formé, et Eric S éducateur fédéral en football, diplômé depuis de longues années,

Dans le cadre de l'entente Besse-Ste Anastasie

Les enfants de 9 ans, encadrés par Evann, jeune joueur U15 (14 ans) motivé et passionné accompagné de Christophe et Fathi, papas engagés et ayant l'envie de partager leur passion footballistique,

Les enfants de 10 ans, encadré par Sébastien L, animateur formé, motivé et passionné, accompagné d'Eric S (déjà présenté ci-dessus)

Les enfants de 11 et 12 ans, encadrés par Sébastien B, Nathalie et Jo, tous les trois entraîneurs motivés,

Les enfants de 13 et 14 ans, encadrés par Caroline, éducatrice fédérale en football, Cyrille et Damien, également engagés par la transmission de leur passion.

Au niveau adulte nous vous proposons également en Loisirs, l'équipe des vétérans, encadrée par Philippe et l'équipe du Foot en Marchant encadré par Patrick et Jean-Marie.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours à la recherche de bénévole pour nous aider à la gestion de notre dub. Comme vous pouvez le constater, nous accueillons également les jeunes qui souhaitent s'investir dans la vie associative.

Nous profitons également de ce bulletin pour vous informer de notre futur LOTO du dimanche 4 Décembre 2022.

Retrouvez toute l'actualité du dub sur notre page Facebook : FC Sainte Anastasie et depuis cette saison sur Instagram (merci Guillaume)

Le Bureau



Vœux du Maire

NOUVELLE ANNEE 2023

Olivier Hoffmann, Maire de Sainte Anastasie sur Issole, ses Adjointes, son Conseil Municipal, ont le plaisir de vous convier aux vœux pour célébrer la nouvelle année.

Mardi 10 janvier 2023 à 18 heures
Salle polyvalente



BONNE ANNÉE 2023


 Cérémonie des vœux de l'Agglomération Provence Verte
 Le 17 janvier 2023 - 18h00
 Hall des Expositions de Brignoles



Il y a plus d'un an, l'école de Ste Anastasie avait été retenue par le SIVED pour participer au programme « école zéro déchet ». Un projet visant à sensibiliser les enfants et les adultes sur la prévention et la valorisation des déchets au sein des écoles.

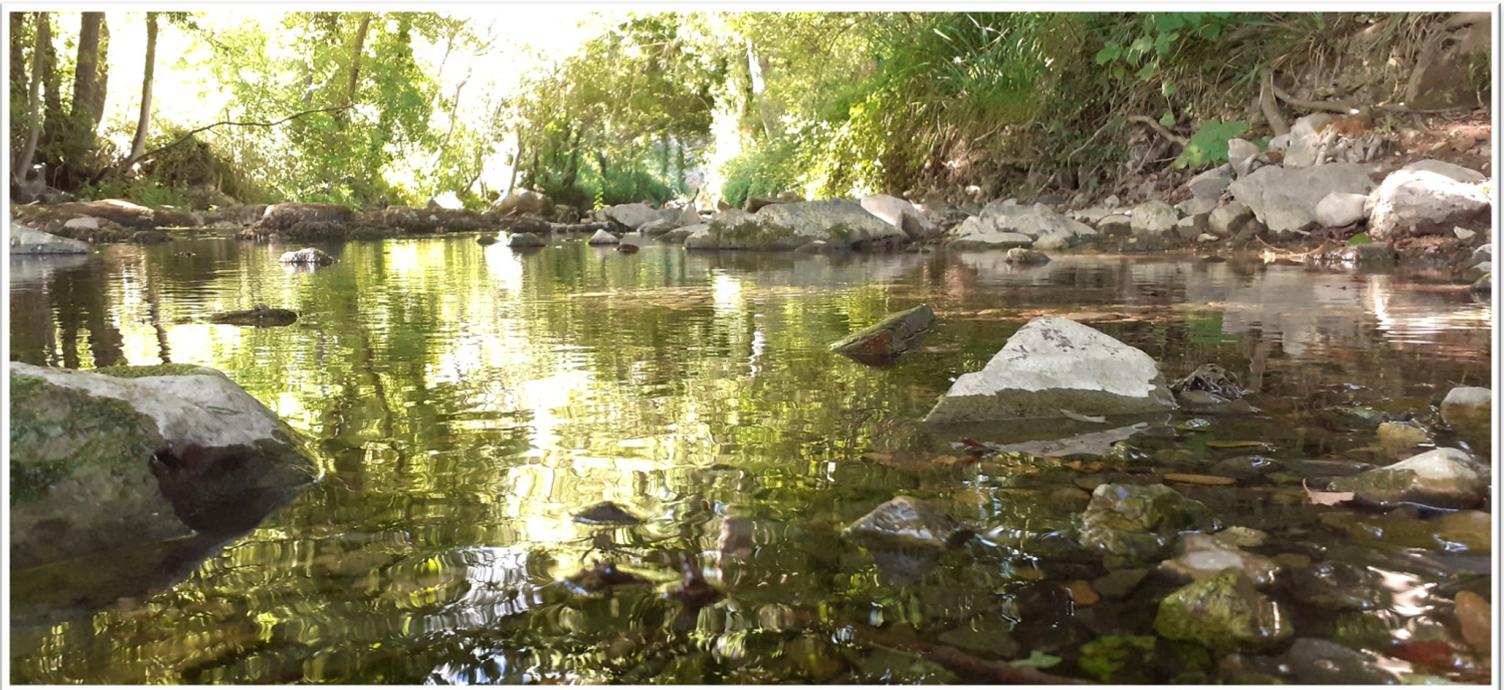
Un projet ambitieux mais bien nécessaire à l'avenir.

Aujourd'hui, jeudi 15 septembre, dans la continuité de ce programme, le restaurant scolaire s'est vu doté de composteurs, renforçant cet engagement.

<https://sived83.com/le-service/le-compostage-collectif/>



OPÉRATION RIVIÈRE ET VILLAGE PROPRES, VERS UNE ORIENTATION PLUS GÉNÉRALE



L'opération Rivière et Village propres du 10 septembre 2022 a démontré une fois de plus la forte diminution de présence de déchets aux abords de l'Issole dans les secteurs pourtant très fréquentés.

Efficacité du discours, prise de conscience, changement de comportement,... il est heureux de constater que sans attendre l'engouement que l'on connaît aujourd'hui dans ces actions de protections environnementales de la part de nos hauts responsables, l'initiative prise il y a déjà quelques années sur

notre commune est la preuve d'une réelle réussite.

Il n'est pas pour autant, ici, de s'en satisfaire uniquement. Il faut continuer dans cet esprit et aller plus loin.

Pour cela nous nous orientons à étendre l'action sur l'ensemble de notre territoire. Rassurez-vous, nous ne ferons pas les presque 11km² en une seule fois.

Nous pensons à un programme sur l'année, avec quelques dates couvrant plusieurs secteurs.

Un vaste projet sur lequel nous

échangerons sans aucun doute.





BISTRO TAZIE EST MAINTENANT

LE « BAR DE L'ISSOLE RESTAURANT »

Un nouveau tournant pour l'ancien Bistro Tazie suite au changement de gérance et qui devient le « Bar de l'Issole - Restaurant ».

Ouvert depuis la mi septembre, pas moins de 150 personnes étaient présentes lors de l'inauguration.

Partages, dégustations et échanges, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Souhaitons lui, une belle et pérenne aventure qui apporte un réel souffle à la vie communale.



Depuis le 1er novembre 2022

- 07h00 à 20h00 non stop du lundi au jeudi
- 07h00 à 00h30 non stop le vendredi
- 7h30 à 00h30 non stop le samedi
- 7h39 à 19h30 non stop le dimanche

Restauration :

Lundi au dimanche : de 12h00 à 14h30

Plat unique le jeudi type brasserie

Vendredi et samedi soir : de 19h00 à 23h00



LA SUPERETTE DE L'ISSOLE... BONNE REPRISE

La superette de l'Issole a changé de gérante depuis fin juillet 2022.

Sans interruption, sans modification, et, même équipe.

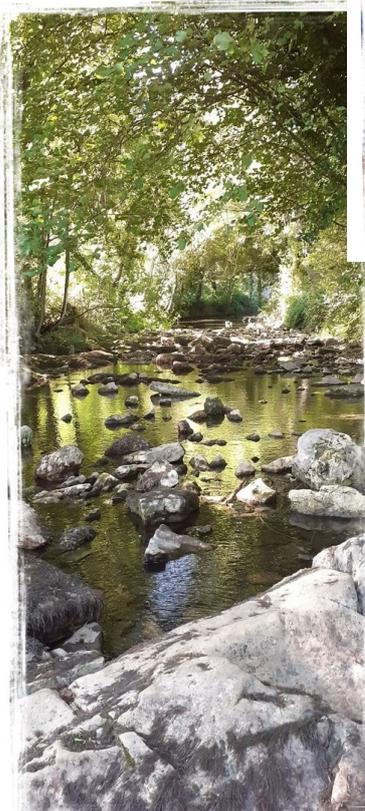
Les horaires sont restés les mêmes.

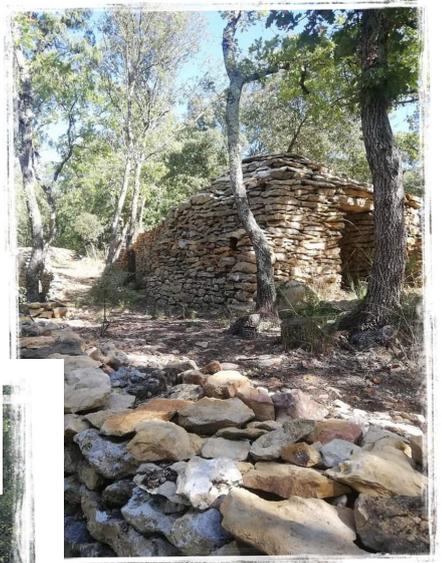
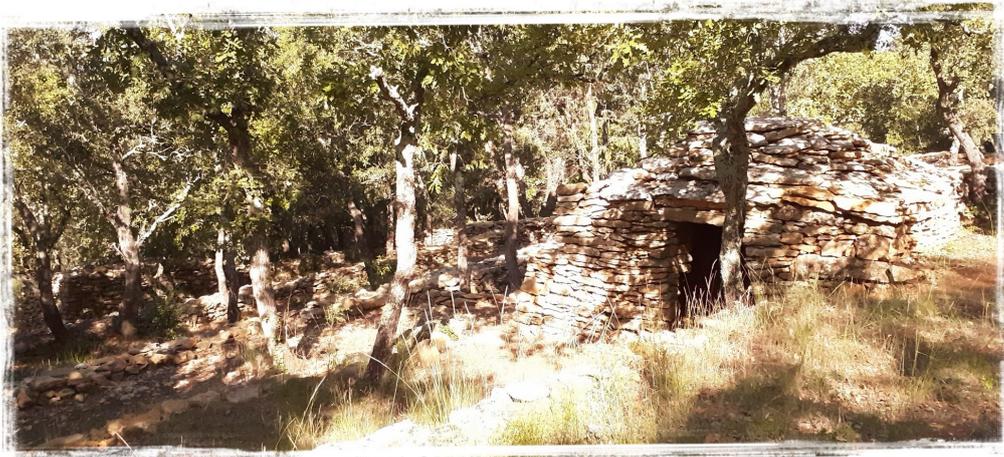
Félicitation à Mme Béatrice Hernandez qui en a pris les manettes et qui vous remercie de votre fidélité.



SEPTEMBRE

- Forum des associations
- Vide Greniers
- Rivière et Village propres
- Journées du Patrimoine - « Perremenguier »
- Exposition « Agrès SEGURA »
- Soirée Magie « Zatana »







OCTOBRE

- Puces des Couturières « Le dub des Cigales »
- Les 40 ans de la Mission Locale
- Réunions Citoyennes
- Inauguration du Gynécobus
- Visite du Député de la 6eme Circonscription du Var - M. Frank GILETTI
- Remise du Fanion au nouveau Capitaine de la Gendarmerie de Brignoles
- Journée des Correspondants Défense du Var
- Soirée Réunionnaise - Comité des fêtes « Festi'Tasie »
- Commission Extra-Municipale des Associations
- Soirée Culturelle - Théâtre comédie
- L'Halloween de l'APESA



MISSION
LOCALE
OUEST HAUT VAR





- ⇒ Bréguières
- ⇒ Gueirol
- ⇒ Naple
- ⇒ Candy
- ⇒ Souquettes
- ⇒ Batailles

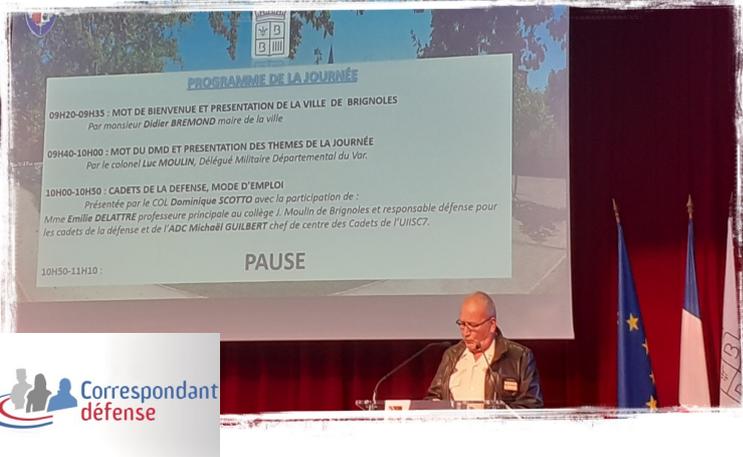
- ⇒ Grande vigne
- ⇒ Trumian
- ⇒ Molières
- ⇒ Saragan
- ⇒ Clappe
- ⇒ Ubac



- ⇒ Centre village
- ⇒ Bertrand Marin
- ⇒ Oustau Routs
- ⇒ Vallon Caou

- ⇒ Bon Jeu
- ⇒ Les Vaux
- ⇒ Les fabres
- ⇒ La Bassaque
- ⇒ Les Négadisses



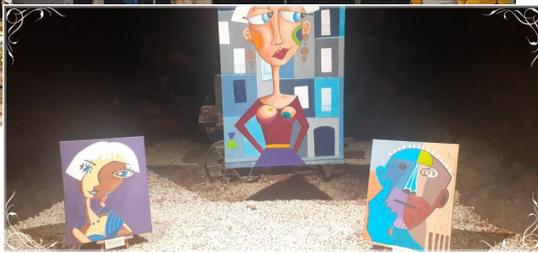
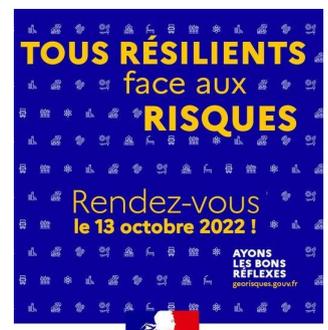


GROS MENSONGES



NOVEMBRE

- OLD
- Economisons l'eau en Provence Verte
- Cérémonie du 11 novembre
- Exposition « Arts'Tasie »
-



.../...

NOS CHAMPIONS!

Le 16 octobre s'est déroulé le 1^{er} championnat de France du 5km route, sur le circuit automobile d'Albi en Occitanie. Deux athlètes du village ont eu l'honneur d'y participer suite à leurs bons résultats durant l'année.

Dans la course Championnat de France U18, Joanes Rayot-Sbrollini prend une très belle 8^{ème} place en 16min37. Son frère Marwin, termine 21^{ème} en 18min40 dans la course Championnat de France Open U20.

Sur cette lancée, Joanes a remporté la Saint Tropez Classic le 23 octobre chez les cadets, Marwin a pris la seconde place chez les juniors et la petite sœur Emy est montée sur la 3^{ème} marche du podium en benjamines. Prochain objectif, le 18 décembre avec les championnats du Var de cross.





Votre
Correspondant
défense



Agenda

M. Louis PONS

Conseiller Municipal

Correspondant Défense

de la commune de

Sainte Anastasie sur Issole

Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail : ConseillerDefense@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Ministère des Armées :

<https://www.defense.gouv.fr>

Lundi 5 décembre

Journée nationale d'hommages aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Lundi 5 décembre

Cérémonie à 11h00 au cimetière

Renaud CAPUÇON
Concert exceptionnel à l'ODÉON au profit des blessés et des familles endeuillées des armées.
Samedi 29 octobre 20H00
Prix exceptionnel de 25 € entièrement reversé au profit de l'ADO
BILLETTERIE : <https://www.billetweb.fr/concert-renaud-capucon&src=agenda>



<https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/wp-content/uploads/2022/10/concert-renaud-capucon.pdf>

OPÉRATION ORION - FÉVRIER 2023



Cet exercice militaire, baptisé Orion est prévu pour 2023. Il se déroulera en région Champagne-Ardenne, sur trois camps de l'armée, ceux de Suippes, Mailly et Mourmelon. Des forces belges, britanniques et américaines pourraient également y être conviées, rapporte *Courrier International*.

Cet exercice est mis en place alors que les stratégies militaires sont en train de changer. En effet, les forces françaises sont passées de missions de maintien de la paix, à la lutte anti-insurrectionnelle et antiterroriste ces dernières années, en France comme à l'étranger. Elles se préparent maintenant à un véritable conflit armé de haute intensité, État contre État.

Des préparations nécessaires

L'État-major français a mis en place dix groupes de travail, en janvier dernier, dont le rôle est d'analyser la capacité du pays à faire face à un conflit de haute intensité. Selon les généraux français, les différentes branches de l'armée ont dix ans pour s'y préparer.

« Nous devons absolument nous préparer à un monde plus dangereux », a déclaré Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de terre à *The Economist*. Selon lui, cela passera par un « durcissement » de l'Armée de terre.

Le budget de la Défense pour 2019-2025 a été augmenté, pour atteindre 50 milliards d'euros par an à la fin de cette période, une hausse de 46 % par rapport à 2018, rapporte *Courrier International*.

Ces préparations concernent aussi le matériel militaire français. Le programme Scorpion, qui est un projet à hauteur de 5,7 milliards d'euros, prévoit de remplacer virtuellement tous les engins blindés et motorisés de première ligne, et d'y implanter un nouveau système numérique.

L'objectif de ce projet est d'aligner une première brigade entièrement équipée au format Scorpion dès 2023.

Les adversaires pour un potentiel conflit armé ne sont pas désignés et n'ont pas été nommés par l'état-major français, mais les analystes évoquent la Russie, la Turquie, ou un pays d'Afrique du Nord comme potentiel adversaire.



Les soirées



Les Expositions

ESPACE CULTUREL « ALBERT GARNIER »

Samedi 28 janvier 2023
20h30
Salle polyvalente

Concert
De L'atelier vocale
« Par Tous Les Chants »

Entrée libre

Airs d'opéras Opérettes
Mélodies
Chants Napolitains

Encadré : Catherine Eccel
Pianiste : Laetitia Alliez
Contact : 06 76 44 56 00

Sainte Anastasie sur Issole



Jour Mois Année
Du 10 au 18 décembre 2022

Heure Minute
Semaine 17h00/19h00
Week-end 10h00/12h00 - 16h00/18h00

Espace Culturel « Albert Garnier »

EXPOSITION
PLAYMOBIL

Jouets issus de collections privées
Ventes possibles

Sainte Anastasie sur Issole

Comédie de Pierre Palmade & Christophe Duthuron

FUGUEUSES

VALÉRIE MAILHO
SYLVIE RÉMY



En janvier c'est
Relache
Pas d'exposition

SAMEDI 25 FÉVRIER 2023
20h30 - SALLE POLYVALENTE
ENTRÉE GRATUITE

LES CHAMBRÉS
ET MES CLASSES
COMPAGNE

SERVICE CULTUREL

Vendredi 31 mars 2023
20h30 - Salle polyvalente

CONCERT
Violon - Guitare
Duo
« Cordes d'Irlande »
Musiques Traditionnelles Irlandaises

Le voyage pour l'Irlande

Sainte Anastasie sur Issole



EXPOSITION
Peinture et sculpture
Sylvia MOTA

Du 15 FÉVRIER au 12 MARS 2023

CENTRE CULTUREL Albert GARNIER

Semaine de 16h à 18h00
Week-end 10h/12h 16h à 18h
Vernissage vendredi 17 février à 18h

Renseignements: 06.61.52.56.06

Détente



Vin blanc chaud pour les Fêtes

Pour 6 personnes

Ingrédients

1l de vin blanc

2 citron bio

90 g de sucre

2 bâton de cannelle

2 étoile de badiane

2 étoile de cardamome

Préparation : 10 min

Lavez et séchez les citrons. Coupez-les en rondelles. Placez-les dans une casserole avec le vin, le sucre et les épices.

2. Portez à frémissements, sortez du feu, couvrez et laissez infuser 10 min. Servez chaud dans des chopes ou des tasses.

Voici l'automne

Nous nous sommes plaints d'un été trop chaud.

Voilà qu'un week-end maussade, un peu de pluie nous contrarient

Et pourtant nous manquons toujours d'eau.

Ne soyons pas négatifs. Admirez plutôt la belle palette de couleurs que nous offre le paysage : du vert, du jaune, de l'orange, du marron ...

Profitez de cette belle période.

Bientôt les feuilles mortes se ramasseront à la pelle et là encore, nous serons mécontents.

Prenons plutôt les choses du bon côté et apprécions les petits bonheurs que nous apporte chaque jour.



Bonjour l'automne

BIM n° 354

Grille 2022 - N° 80 Diabolique

				1		9	
					3		1
6	3				2	4	
2				6			
		7	4				2
1	8			7		5	
7		6		9	3	4	
				1			8
8	5				9		3

BIM n° 353

Grille 2022 - N° 2 Diabolique

7	2	8	1	3	6		9	5
5	1	9	6	2	7	4	3	8
3	4	6	5	8	9	7	1	2
1	6	5	9	4	8	2	7	3
8	9	2	3	7	6	5	4	1
4	7	3	2	5	1	8	6	9
6	5	1	4	9	2	3	8	7
2	8	4	7	1	3	9	5	6
9	3	7	8	6	5	1	2	4

- | | | |
|-----------|----------|----------|
| AMPLE | DIGUE | PECHE |
| AQUAGYM | DOUCHE | PEDALO |
| AQUATIQUE | ETANG | PISCINE |
| ATOLL | EUREKA | PLONGEE |
| BAINS | FLOTTER | RAFTING |
| BARQUE | GROG | RIVIERE |
| BASSIN | HAMMAM | SAUNA |
| BLEU | JACUZZI | SOURCE |
| BOIRE | JETSKI | SPA |
| BORD | KAYAK | THERMES |
| BRASSE | LAGON | TITRE |
| BULLE | LAGUNE | TRIMARAN |
| CALANQUE | MARE | VAGUE |
| CASCADE | MOULE | VALSER |
| CORNE | NATATION | VOILE |
| CRAWL | OCEAN | YACHT |
| CRIQUE | ORAGE | YUCCA |

L	M	K	E	T	A	N	G	P	R	E	S	L	A	V
N	O	G	A	L	E	S	E	R	U	V	N	A	E	A
E	U	N	U	Y	L	D	E	R	O	A	I	G	U	M
E	L	I	O	V	A	O	E	M	Y	G	A	U	Q	A
G	E	T	N	L	J	K	T	A	R	U	B	N	R	M
N	C	F	O	C	A	S	C	A	D	E	E	E	A	M
O	A	A	I	S	C	C	O	R	N	E	H	N	B	A
L	L	R	T	T	U	B	O	I	R	E	U	T	S	H
P	A	S	A	Y	Z	B	C	V	K	A	M	P	L	E
Y	N	O	T	M	Z	S	N	I	S	S	A	B	H	S
A	Q	U	A	T	I	Q	U	E	L	B	T	C	P	S
C	U	R	N	P	I	R	C	R	I	Q	U	E	B	A
H	E	C	F	L	O	T	T	E	R	O	C	L	J	R
T	O	E	N	L	W	A	R	C	D	H	N	E	L	B
N	A	E	C	O	R	A	G	E	E	U	G	I	D	E



AGENDA



DÉCEMBRE

Samedi 03 décembre

14h00 - Noël de l'APESA - Salle polyvalente

Dimanche 04 décembre

14h00 - Grand loto du Foot - Salle polyvalente - (*FC Sainte Anastasie*)

Lundi 05 décembre

11h00 - Cérémonie hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - cimetière

Samedi 10 décembre

09h00 - Marché de Noël - Salle polyvalente - (*Les Cigales*)

10h00 - Exposition Playmobil - Espace Culturel Albert Garnier (*jusqu'au 18 décembre*)

Dimanche 11 décembre

17h00 - Concert de Noël - Eglise (*Chorale Chant et Amitié*)

Dimanche 18 décembre

14h00 - Village de Noël - Les Ferrages

JANVIER

Mardi 10 janvier

18h00 - Vœux du Maire - Salle polyvalente

Samedi 28 janvier

20h30 - Concert « Par Tous les chants » - Salle polyvalente



MARS—PRÉVISIONS

Samedi 25 mars

20h30 - Spectacle concert - Duo « Cordes d'Irlande » - Salle polyvalente

FÉVRIER

Samedi 04 février

20h30 - Soirée Année 80 - Salle polyvalente - (*Festi'Tasie - Comité des fêtes*)

Dimanche 05 février

18h00 - Concert - Salle polyvalente - (*Harmonie du Val d'Issole*)

Mercredi 15 février (jusqu'au 12 mars)

16h00 - Exposition Peinture/Sculpture « Sylvia Motta » - Espace Culturel « Albert Garnier »

Vernissage le vendredi 17 février - 18h00

Samedi 25 février

20h30 - Soirée Théâtre comédie « Fugueuses » - Salle polyvalente

